

Pierre Botton est condamné à cinq ans de prison ferme pour abus de biens sociaux



Pierre Botton vient d'être condamné ce mardi à cinq ans de prison ferme pour abus de biens sociaux. Le tribunal de Paris est allé au-delà des réquisitions du parquet.

Avec Atlantico
Rédaction

Nouveau rebondissement judiciaire pour Pierre Botton. Selon des informations de [Franceinfo](#), le Tribunal de Paris vient de le condamner ce mardi à cinq ans de prison ferme pour abus de biens sociaux. Le Tribunal de Paris est allé au-delà des réquisitions du parquet, qui avait demandé quatre ans de prison ferme contre Pierre Botton, lors du procès début mars. Il a assorti la peine de prison d'une amende de 150.000 euros et d'une interdiction définitive de diriger une société ou une association.

Un mandat d'arrêt a été prononcé à son encontre, car Pierre Botton n'a pas assisté à l'audience ce mardi 2 juin. Son avocat a précisé à des journalistes de RTL et Europe 1 qu'il allait se rendre.

Pierre Botton avait été impliqué dans une retentissante affaire politico-financière dans les années 1990.

Pierre Botton va donc devoir retourner en prison. L'ancien homme d'affaire est condamné à 5 ans de prison ferme avec mandat d'arrêt à l'audience pour avoir détourné les fonds de son association de lutte contre la récidive.

Pierre Botton se trouverait actuellement à Nice et s'apprêterait à se rendre d'après son avocat, selon des informations de Franceinfo. Pierre Botton avait déjà été incarcéré dans les années 1990 et s'était battu et impliqué pendant des années sur la question sensible de la situation carcérale en France.